

Numéros		Tarif de préférence britannique	Tarif intermédiaire	Tarif général
520b	Effilures, entièrement de coton, obtenues par l'effilochage de brins ou tissus, prêtes à être employées; linges et bourres à essuyer en coton; parties de rebut de tissus neufs et chiffons et bourres entièrement de coton, vendus au poids, ne comprenant pas les coupons de vente et les coupons de fabrique, n.d.....	7½ p. 100	10 p. 100	12½ p. 100
520c	Courtes fibres de coton, blanchies, quand elles sont importées par les fabricants de papier pour emploi exclusif dans leur propre fabrique à la fabrication du papier buvard ou autre genre de papier.....	7½ p. 100	10 p. 100	12½ p. 100
521	Ouate en paquet ou en feuille et en ruban cardé, entièrement de coton, non blanchi, coloré ni imprégné; fibres de coton, blanchi ou coloré, n.d.....	5 p. 100	10 p. 100	12½ p. 100
521a	Ouate, bourre, ouate en feuille et ruban cardé entièrement de coton, n.d.....	7½ p. 100	15 p. 100	17½ p. 100
522	Mèches, fils de trame et de chaîne entièrement de coton ne dépassant pas le numéro vingt en grosseur, non ouvrés plus que l'état de brin simple.....	10 p. 100	15 p. 100	20 p. 100
522a	Fils de trame et de chaîne entièrement de coton au-dessus du numéro vingt, mais ne dépassant pas le numéro quarante en grosseur, non ouvrés plus qu'à l'état de brin simple, n.d.....	12½ p. 100	15 p. 100	22½ p. 100
522b	Fils de trame et de chaîne entièrement de coton au-dessus du numéro quarante en grosseur, non ouvrés plus qu'à l'état de brin simple.....	En franchise	10 p. 100	15 p. 100
522c	Mèches, fils de trame et de chaîne entièrement de coton, y compris les fils, cordes et ficelles employés généralement pour la couture, les piques, l'emballage et autres fins, n.d., fils de coton non ouvrés plus qu'à l'état de brin simple, complètement ou partiellement recouverts d'une lamelle métallique, désigné généralement sous le nom de fil de clinquant.....	15 p. 100	22½ p. 100	25 p. 100
522d	Fils de trame et de chaîne entièrement de coton, mercerisés, du numéro quarante et plus fin, importés par les fabricants pour usage exclusif dans leur propre fabrique.....	En franchise	En franchise	En franchise
522e	Fils entièrement de coton, au-dessus du numéro vingt en grosseur, mais ne dépassant pas le numéro quarante, non ouvrés plus qu'à l'état de brin simple; fils de coton pour la couture, le tricot au crochet ou à la broche, pour les reprises et la broderie, en écheveaux, composés de trois brins ou plus; importés par les fabricants qui fabriquent les fils à coudre, à tricoter au crochet ou à la broche, à reprendre et à broder, pour usage exclusif dans leur propre fabrique pour la fabrication de ces produits.....	7½ p. 100	15 p. 100	20 p. 100
522f	Fils de trame et de chaîne entièrement de coton, importé par les fabricants de galons, soutaches, bandes et étiquettes tissées pour servir exclusivement dans leurs propres manufactures à la fabrication de ces articles. Toutefois, les fils de trame et de chaîne qui ont droit à la franchise ou à des taux inférieurs à ceux mentionnés dans ce numéro, ne doivent pas être admis aux taux spécifiés dans ce numéro.....	7½ p. 100	12½ p. 100	15 p. 100
523	Tissus entièrement en coton non blanchis, non mercerisés ni en couleur, n.d.....	12½ p. 100	20 p. 100	22½ p. 100
523a	Tissus entièrement en coton, blanchis ou mercerisés, non en couleurs, n.d.....	15 p. 100	22½ p. 100	25 p. 100
523b	Tissus exclusivement en coton, n.d.....	20 p. 100	25 p. 100	27½ p. 100
523c	Tissus exclusivement en coton fabriqués de fils de coton de plus d'une couleur, n.d.....	20 p. 100	25 p. 100	30 p. 100